

**AFFILIATION**



# Le Guide

## Google My Business

2023-2024

**Google**  
My Business



[www.relais-entreprises.fr](http://www.relais-entreprises.fr)  
[contact@relais-entreprises.fr](mailto:contact@relais-entreprises.fr)

# GUIDE D'UTILISATION

---

## Google My Business



Google My Business est un outil de référencement local, en ligne et **totaleme nt gratuit** qui permet d'**augmenter la visibilité** des entreprises sur le web.

Cette plateforme permet aux internautes de trouver rapidement ce qu'ils cherchent ainsi que d'avoir accès à toutes les informations qu'ils leur seront nécessaires, et ce, en un seul et même lieu.

## Les objectifs

- Faire découvrir votre espace à de nouveaux prospects
- Tenir vos clients informés
- Instaurer un climat de confiance
- Améliorer le référencement de votre établissement sur Google
- Développer votre e-réputation
- Mettre en avant l'actualité de votre tiers-lieu



# CRÉER UNE FICHE GOOGLE MY BUSINESS

---

## Étape 1 : Se connecter à Google My Business

Dans un premier temps, rendez-vous sur la page [www.google.com/business](http://www.google.com/business). Si vous possédez déjà un compte Google, connectez-vous directement par le biais de cette adresse. Dans le cas contraire, il vous faudra procéder à la création d'un compte Google. Une fois dessus, cliquer sur "Gérer" et "Ajouter un établissement".

## Étape 2 : Saisir les informations clés

Une fois sur la page de création de votre fiche entreprise, renseignez le nom ainsi que toutes les informations importantes à propos de votre établissement (catégorie d'activité, adresse, horaires, contacts, lien de redirection vers votre site web).

## Étape 3 : Finalisation de la fiche

À la fin de la procédure de création de votre fiche d'établissement, vous n'aurez plus qu'à la valider en appuyant sur "Terminer". À l'issue de cette étape, vous aurez également la possibilité d'insérer des photos de votre espace.

# CRÉER UNE FICHE GOOGLE MY BUSINESS

---

## Étape 4 : Choisir une option de validation

Ensuite, il vous sera demandé de choisir une méthode de validation. Cette validation est une étape primordiale puisque c'est par ce biais que Google va s'assurer de l'existence de votre tiers-lieu. Vous n'aurez donc qu'à choisir l'option qui vous convient le mieux sur toutes celles proposées par la plateforme.

## Étape 5 : Mise en ligne

Après la phase de validation effectuée, **l'apparition de votre fiche d'établissement sur Google peut prendre plusieurs semaines.** Toutefois, vous aurez la possibilité de suivre son état d'avancement sur le Support Google mis en place.

## Étape 6 : Actualisation

Dans le cas où vous seriez amenés à devoir modifier l'une des informations de votre fiche, vous n'aurez qu'à vous rendre sur **Google My Business**, et à cliquer sur **l'icône en forme de "crayon"** qui apparaît en face de votre fiche. Veillez à **bien appuyer sur "confirmer"** une fois les changements réalisés afin que vos nouvelles données soient correctement sauvegardées. De plus, l'actualisation ne sera pas instantanée, il faudra donc attendre **quelques jours avant leur mise en ligne.**